



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier La Bastide

30 novembre 2021 à 19h

Maison Cantonale



Etaient présents :

- 150 habitants
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Françoise Fremy, Maire-adjointe du quartier de la Bastide
- Didier Jeanjean, adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Camille Choplín, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente, vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Patrick Papadato, conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Laurent Guillemin, adjoint au maire chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles
- Mathieu Mangin, conseiller départemental et conseiller municipal
- Eve Demange, conseillère départementale et conseillère municipale

- Marie-Julie Poulat, conseillère municipale déléguée pour la participation, de l'engagement citoyen et des relations avec les instances de concertation et les quartiers
- Tiphaine Ardouin, conseillère municipale déléguée pour les relations internes et éthiques
- Mairie de quartier de la Bastide et Mission démocratie permanente

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : <https://www.facebook.com/QuartierLaBastideBordeaux/videos/291479746077104>

Françoise Frémy introduit ce conseil de quartier en saluant les habitants et les élus présents. Elle présente les membres de l'équipe de la mairie de quartier sans lesquels l'action quotidienne de la municipalité ne serait pas possible :

- Bruno Coly, responsable technique
- Stéphane Ramos et Sabrina David, chargés de proximité
- Françoise Arthur et Nassima Gasmi, chargées de travaux
- Patricia Foltzer, chargée d'accueil
- Marie-Claire Randrianasolo, secrétaire de proximité
- Laurence Valiergue, assistante de la Maire-adjointe

Elle les remercie de leur investissement et de la qualité de leur travail. Elle cède ensuite la parole à Monsieur le Maire de Bordeaux.

INTRODUCTION PIERRE HURMIC – (3min30 > 15min)

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à ce Conseil de quartier qui permet enfin de se retrouver après les réunions en distanciel imposées par la crise, bien que les conditions sanitaires imposent une limitation de la jauge de la salle.

Il remercie Françoise Frémy, pour son accueil et son engagement au quotidien pour défendre les intérêts du quartier. Il remercie également les élus et les services qui interviendront au cours des échanges, et particulièrement la toute nouvelle mission démocratie permanente ainsi que les équipes de la Mairie de quartier.

Avant de dérouler l'ordre du jour de ce conseil, Pierre Hurmic tient à rendre compte devant les Bastidiens des orientations importantes de la politique municipale : le programme « pour une Ville apaisée » et les assises de la démocratie permanente.

La Ville apaisée

Le programme « pour une ville apaisée » vise à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des habitants dans le double contexte de l'urgence climatique et de la saturation de l'espace urbain.

L'objectif est d'apaiser l'espace public et de développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle. C'est pourquoi :

- La Ville cherche à résorber les discontinuités cyclables et sécuriser la place du vélo, comme cela est mené via l'expérimentation quai de Queyries
- La Ville a lancé l'opération « Ma rue respire » chaque premier dimanche du mois pour réserver des zones aux circulations non polluantes : vélo, roller, trottinette, skateboard, piétons, usagers des transports en commun... Cela permet notamment de revitaliser la place Stalingrad
- La Ville sécurise également l'abord des écoles avec « la rue aux enfants », qui sera déployée en janvier 2022 sur les écoles Nuits, Sainte-Marie, Thiers et Nuyens

- S'y ajoutent maintenant les espaces sans tabac, là aussi aux abords des écoles
- La Ville multiplie les stations d'auto-partage notamment pour aider les ménages qui souhaitent se séparer de leur 2ème voiture

La démocratie permanente

De mai à début novembre, la municipalité a organisé les Assises de la démocratie permanente.

Avant même celles-ci, deux décisions importantes avaient été prises :

- La création d'une « mission démocratie permanente » afin que la politique ne soit pas être l'art d'empêcher les citoyens de se mêler de ce qui les regarde
- c'est l'objet de la deuxième décision : ces derniers mois ont permis d'organiser une tournée du « Parlement mobile » dans les 8 quartiers de Bordeaux, une tournée qui sera appelée à se renouveler chaque année pour « aller vers » les citoyens et permettre l'expression et la prise en compte de la parole de toutes et tous.

Pour donner une suite concrète à ces assises, la finalisation de la rédaction du « contrat démocratique » de Bordeaux est en cours. Il unira les habitants, les élus et les agents de la Ville. Il sera adopté en février prochain en conseil municipal et sera évalué et approfondi tout au long de la durée du mandat.

Conclusion

Pour conclure, Monsieur le Maire souhaite donner trois informations complémentaires :

La Ville a recruté un nouveau médiateur, en charge d'écouter et d'orienter toutes vos doléances, celui-ci est en train de recruter un réseau de médiateurs de quartier, dont un sera à votre disposition dès janvier.

En matière de végétalisation de la Ville, il est désormais proposé de creuser des fosses pour végétaliser les façades de toute une rue pour qui en ferait la demande et ainsi créer de véritables corridors écologiques.

Dans le même esprit, les habitants sont encouragés à signaler des arbres qui, sur leurs propriétés privées, mériteraient d'être protégés au sein du PLU.

I. RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE (16min30 > 24min30)

Camille Choplin, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective présente l'objectif de démocratie permanente poursuivi par la municipalité.

Afin de construire un contrat démocratique partagé par tous, la ville a organisé cet été les assises de la démocratie permanente en proposant plusieurs dispositifs qui ont permis de rencontrer plus de 3000 contributeurs :

- 3 questionnaires en ligne
- 3 web conférences
- 3 ateliers de co-construction du contrat démocratique
- Des entretiens individuels avec des citoyens engagés
- Des rencontres avec des associations, des services de la ville, des élu.e.s du conseil municipal dans sa pluralité
- Une tournée du Parlement mobile dans les 8 quartiers



Le parlement mobile a été installé sur le quai de Queyries le 19 aout, afin d'aller à la rencontre des habitants du quartier et de recueillir leur parole. Cette agora en bois mobile, a été animée toute la journée et a permis aux habitants présents à la fois d'imaginer leur quartier rêvé mais aussi d'échanger avec les élus présents. De nombreuses propositions ont été recueillies :

Vos propositions pour une démocratie permanente

- Multiplier les formes de concertation pour toucher un maximum de personnes
- Mettre des urnes à idées dans le Quartier
- Prendre en compte les pétitions
- Création d'un centre de loisirs pour accompagner les jeunes à la réinsertion par le sport
- Créer un conseil des jeunes et un conseil de quartier , un « vrai »
- Développer un véritable parlement pérenne à l'échelle du quartier
- Renouvellement du Parlement mobile à la Benauges
- Davantage ouvrir les jardins partagés
- Faire une journée "vis ma vie" avec des adjoints au maire
- Crée un parc vers Galin
- Crée une piscine de plein air dans la Garonne
- Végétaliser la place Stalingrad
- Crée une fête des voisins

Le compte-rendu complet de ces échanges sera mis en ligne sur le site de la participation de la ville. Les verbatims et les propositions émises ont nourri le nouveau contrat démocratique pour la démocratie permanente, en cours de finalisation.

Il sera présenté au conseil municipal du 8 février 2022 pour permettre :

- les initiatives citoyennes qui émanent des habitants, des habitantes et des acteurs du territoire
- les espaces de dialogue citoyen proposés par la Ville pour améliorer les projets, construire des politiques publiques en croisant les expertises et les savoirs, pour permettre la rencontre élus citoyens

Echanges (24min30)

Question : pouvez-vous nous parler de la piscine sur la Garonne ?

Camille Choplin : il s'agit d'une proposition émise sur le parlement mobile. C'est un dispositif qui existe déjà à Paris, sur la Seine. Une « piscine » est délimitée dans le fleuve. Toutes les propositions émises ne peuvent pas être techniquement réalisées mais elles permettent d'illustrer la créativité des habitants.

Question : je voulais savoir par rapport au compostage sur le quartier. Comment le mettre en place de façon efficiente sur le quartier ?

Patrick Papadato : Dans le plan déchets de la Métropole il y a un plan de développement du compostage, qu'il soit individuel ou collectif. Le projet de la Métropole est en développement.

Question : j'habite à proximité de la place Marie Louise Sue, comment l'aménager car c'est un dépotoir ?

Didier Jeanjean : Il y a un programme de concertation qui va être lancé sur ce square, sur la voirie et la végétalisation.

Question : au-delà du bilan de ce qui a été fait cet été, qu'est ce qui va être transformé dans la ville en termes de concertation ?

Camille Choplin : je ne peux pas encore vous dire, il y a encore beaucoup de travail à faire. On est en train de travailler dessus, notamment avec les maires de quartiers, pour une présentation le 8 février

Question : merci pour votre présentation. Vous demandiez les conditions de la démocratie permanente. Moi je m'interroge sur les questions de proximité. Sur notre quartier nous avons trois gros secteurs avec des besoins différents. Je pense que les conditions de cette démocratie permanente c'est de démultiplier les lieux dans lesquels les habitants peuvent s'exprimer

Camille Choplin : c'est quelque chose qui est ressorti dans tous les quartiers, le besoin d'avoir des lieux où les habitants peuvent se retrouver, s'exprimer et échanger. Nous allons y être particulièrement attentifs dans l'écriture du contrat.

Question : vous avez parlé de démocratie. Nous au niveau de la rue Hortense, nous avons découvert que la rue de la Rotonde est passée à sens unique sans aucune concertation. Nous demandons des aménagements de sécurité depuis plusieurs années (ex : pose d'un miroir).

Francoise Frémy : nous avons répondu à votre demande par mail. La situation est temporaire en raison des nombreux travaux et passage de camions dans le secteur. En février ou en mars la situation sera stabilisée.

Question : dans les retours sur les assises, il est indiqué « prendre en compte les pétitions », pouvez-vous m'en dire plus ?

Camille Choplin : toutes les pétitions sont regardées, mais il y a plusieurs niveaux de pétition. Après, il y a la votation citoyenne, c'est un sujet du contrat démocratique dont les modalités doivent être fixées.

LA VILLE APAISEE (40min40 > 54min43)

Didier Jeanjean présente la politique de la municipalité pour une ville apaisée. Cette information a été présentée à tous les bordelais lors de la conférence de presse de rentrée mais il est important qu'elle le soit maintenant dans tous les quartiers afin de pouvoir répondre à toutes les interrogations.

L'objectif de ville (et de quartier) apaisée comprend plusieurs actions complémentaires.

- Il s'agit d'abord de mieux partager l'espace public :
 - Mise en place de zones 30 : l'extension des zones 30 sera poursuivie en intra et en extra-boulevards pour que tout Bordeaux bénéficie d'aménagements apaisés d'ici la fin du mandat avec l'instauration de priorité à droite systématique, suppression des feux, rétrécissement des voies, élargissement des pistes cyclables. À la clé : plus de sécurité, moins de nuisances sonores. Les zones 30 seront développées en intra et extra-boulevards.
 - Suppression du trafic de transit dans les quartiers.
 - Développement des zones piétonnes : la place accordée aux piétons sera plus importante avec l'agrandissement de la zone piétonne de centre-ville, sa superficie passera d'ici à 2023 de 40 à 65 ha, tout en améliorant le confort des usagers. Les voitures seront ainsi dirigées vers les grands parcs de stationnement. Les horaires de livraison seront davantage encadrés.
- Les mobilités douces et alternatives sont également encouragées :
 - Programme Bordeaux à grands pas pour rendre la pratique de la marche plus confortable : à Bordeaux, la majeure partie des quartiers se situent à moins de 4 km de la place Pey-Berland. Afin de rendre la marche attractive, la Ville lance l'opération "la ville à grands pas" visant à créer des itinéraires aménagés pour tous les piétons, à l'ombre des arbres, avec des fontaines, des bancs, des trottoirs désencombrés....
 - Amélioration de la fiabilité du réseau de transports en commun et du maillage cycliste : 35 km de couloirs bus-vélos seront développés pour permettre des transports en commun plus efficaces et une circulation des cyclistes facilitée. A titre d'exemple, depuis le 18 septembre 2021, la Ville de Bordeaux expérimente une voie vélo sécurisée sur la contre-allée du quai de Queyries. Cette route, qui était dédiée à la circulation et au stationnement automobile, expérimente un usage apaisé. Ce projet permet de désengorger la voie verte, espace partagé entre cyclistes et piétons qui du fait d'une fréquentation très importante pâtit de nombreux conflits d'usages. Les piétons retrouvent un peu de quiétude et les cyclistes bénéficient d'une voie large en site propre, sécurisée et confortable. L'aménagement de cet axe cyclable stratégique, repérable grâce au marquage au sol en jaune, fait appel à l'urbanisme pragmatique.



Différents dispositifs mis en place par la ville permettent de poursuivre l'objectif d'une ville apaisée.

Parmi eux, la "**rue aux enfants**" permet de sécuriser les déplacements des écoliers et leur permettre de s'approprier la rue. Les premières "rues aux enfants" viennent d'être inaugurées. A terme 80% en disposeront d'ici 2026. Dès 2022, le dispositif sera déployé sur le quartier pour les écoles :

- Ecole maternelle Nuits
- Ecoles maternelle et Elémentaire Sainte Marie
- Ecole maternelle Thiers
- Ecole maternelle et élémentaire Nuyens

Grâce au programme "**Ma rue respire**", la journée sans voiture, le 1er dimanche du mois, jusqu'alors limitée en centre-ville, s'étend dans toute la ville, dans les 8 quartiers. Sur le quartier de la Bastide, le périmètre concerné, de 10h à 18h tous les 1^{er}s dimanches du mois est situé autour de la place Stalingrad.

Echanges (54min43)

Question : vous avez parlé des vélos, des piétons, des automobilistes, je suis les trois. Je constate que les trottinettes envahissent l'espace public, comment peut-on faire pour éradiquer ce phénomène ?

Patrick Papadato : nous pouvons en effet constater l'anarchie de la situation. Nous étions ce matin à la Métropole pour travailler ensemble sur un plan trottinette. Il y a un AMI (appel à maîtrise d'intérêt) qui va être lancé par la Métropole afin de réduire les opérateurs de 11 à 2 pour les trottinettes, 2 pour les vélos et 1 pour les scooters. L'objectif est que ces trottinettes soient régulées, avec une utilisation plus règlementée. La Métropole réfléchit à interdire ou ralentir les trottinettes sur certaines zones (comme à Paris). En ce qui concerne leur stationnement, l'idée est d'y dédier des espaces. Les compteurs des trottinettes stationnées en dehors de ces espaces continueront à tourner. Ce sera opérationnel au début de l'été

Question : je voulais revenir sur l'avenue Thiers. Tous les jours je constate que les automobilistes roulent trop vite, grillent les feux. Pourquoi n'y a-t-il pas de flash pour gérer cette situation ?

Didier Jeanjean : l'avenue Thiers est déjà une avenue très aménagée donc il n'y a pas d'aménagement supplémentaire prévu. Il n'y a pas de nouveaux travaux prévus mais nous allons présenter un programme de sensibilisation et de prévention et de sanction avec la police municipale pour limiter tous ces excès.

Les radars verbalisateurs sont installés par la police nationale, la Ville ne peut installer que des radars pédagogiques.

Question : je suis à fond pour toutes ces mesures mais avez-vous pensé à neutraliser les décharges sauvages de vélo, de trottinettes et les scooters en libre-service ?

Question : au sujet du confort des piétons, beaucoup de gens aimeraient savoir ce qui est prévu sur le pont Saint Jean après les travaux ?

Patrick Papadato : le pont Saint Jean était une deux fois trois voies routières. Un nouveau quartier est en train de sortir de terre et on ne souhaite pas qu'il soit traversé par une autoroute urbaine. On va réduire les voies à deux fois deux voies, consacrer une voie aux transports en commun et augmenter l'espace pour la circulation des vélos. L'espace de circulation des piétons sera séparé et sécurisé.

Question : je voudrais continuer sur les déchets sauvages. Merci pour votre intervention sur l'impasse Saint Emilion. Les dépôts ont recommencé, les véhicules et le passage sont incendiés. Nous faisons face à beaucoup d'incivilités.

Question : je suis étonné de ne rien avoir vu sur la Brazzaligne dans votre présentation. Nous avons été très surpris d'avoir vu récemment des travaux de réhabilitation des voies pour desservir les grands moulins. Pourrait-on avoir un calendrier de mise en œuvre de ce projet ?

Didier Jeanjean : nous avons pris en main ce dossier en demandant qu'il soit mis en œuvre le plus vite possible sur Bordeaux. Les travaux sont d'abord engagés sur la commune de Cenon. Il faut attendre que ceux-ci se terminent et ils seront ensuite mis en œuvre sur Bordeaux.

Question : sur le même sujet, il y a beaucoup de gens qui travaillent rue du Commandant Cousteau. Comment pour les piétons et les vélos, peut-on traverser la voie ferrée ? Quand pourra-t-on le faire ?

Didier Jeanjean : ça fait partie des points que nous avons identifiés et nous avons demandé que des traversées soient mises en œuvre rapidement. Ce sont des gros gros travaux, identifiés comme prioritaires.

Question : la piste cyclable que vous avez aménagée quai de Queyries est vraiment large, mais quand on arrive au bout de cette piste, on est rejeté sur le quai. Cette situation est-elle temporaire ? En ce qui concerne la rue Hortense, nous souhaitons que cette rue et ses transversales soient refaites et tous les câbles enfouis. Nous le réclamons depuis 13 ans, est-ce que ça va se faire ?

Françoise Arthur : la rue Reignier a été enfouie au niveau de Rivéo mais Enedis a stoppé à ce niveau. Le projet est donc remis en cause.

Didier Jeanjean : en ce qui concerne la piste cyclable, elle sera à termes intégrée dans le parkway et sera continue jusqu'au pont Chaban.

Question : qu'est ce qu'il en est de la signalisation pour réguler la circulation des vélos dont les pratiques sont anarchiques et dangereuses ?

Didier Jeanjean : vous allez avoir une signalétique sur les quais de Bordeaux que nous allons essayer de dupliquer dans la rue Sainte Catherine aussi. Les engins en free floating auront des vitesses limitées à partir du moment où ils arriveront sur des zones piétonnes.

Question : vous avez des modalités de concertation qui sont les vôtres mais je m'intéresse particulièrement à deux questions : le stationnement payant et la Brazzaligne. Dans le secteur des Vivants, nous ne voyons pas arriver le stationnement payant et nous n'avons pas d'infos alors que tout semblait être acté, pourquoi ? En ce qui concerne la Brazzaligne, nous avons l'impression que le projet est au point mort, a-t-il été annulé ? J'ai fait de nombreuses concertations par le passé sur ces deux sujets et je constate qu'aujourd'hui elles ne sont pas suivies d'effet.

Didier Jeanjean : toutes les concertations que nous avons faites depuis le début du mandat ont été suivies des faits. Sur la Brazzaligne, nous avons identifié ce dossier comme étant prioritaire, comme je vous le disais.

Pour le stationnement payant, nous avons déjà commencé à concerter, mais nous ne pouvons pas concerter tous les secteurs en même temps compte tenu du temps de déploiement du dispositif.

Question : sur ce sujet, la Brazzaligne s'arrête à la rue Bouthier. On trouve ça dommage qu'elle ne se poursuive pas jusqu'aux allées Serr et jusqu'aux quais de la Garonne.

Je veux aussi préciser que notre association se félicite des relations que nous avons avec les élus dans un climat d'écoute et de respect mutuel.

Je voudrais enfin savoir comment on fait pour avancer rapidement sur la végétalisation de la place Stalingrad et des allées Serr ?

Didier Jeanjean : oui, nous aimerais que cette Brazzaligne puisse se poursuivre jusqu'aux quais en travaillant sur les allées Serr. Le projet de Brazzaligne s'arrête rue Bouthier mais la ville travaillera à un projet sur les allées qui permette d'assurer une continuité écologique jusqu'aux quais.

Sur la végétalisation, nous n'avons pas le budget pour faire le travail de fond. Pour le moment ce sera de la préfiguration.

Question : j'habite Rivéo. Depuis deux ans nous demandons le goudronnage sur les quais de Queyries devant notre résidence. Où est-ce que ça en est ?

Bruno Coly : concernant la résidence Rivéo, on avance. Pour ce qui est des sentes, il va falloir voir au niveau de votre conseil syndical.

Question : merci en premier lieu de rendre possible ces échanges en présentiel. Ma question porte sur la manière dont vous assurer un héritage et sur la manière dont vous pouvez nous faire participer à la prospective ? Dans 10 à 15 ans nous allons passer de 15 000 à 45 000 habitants dans le quartier, comment pouvons-nous participer à la prospective ?

Pierre Hurmic : dans la concertation il y a deux aspects : la gestion quotidienne et la prospective. Dans le cadre des assises de la démocratie permanente et du contrat démocratique, ces deux aspects sont pris en compte. On vous proposera des outils pour que des gens comme vous, impliqués dans le futur de leur quartier puissent donner leur avis le plus tôt possible.

Didier Jeanjean : c'est aussi tout le principe de l'urbanisme pragmatique qu'on met en œuvre dans votre quartier. On intervient très en amont de la réalisation définitive des projets et dès ce stade-là, on vous y associe.

NDLR : un problème technique lié à la sonorisation de la salle rend impossible la retranscription exhaustive de tous les échanges suivants.

Pierre Hurmic conclut ce conseil et remercie les habitants d'avoir respecté le caractère apaisé du dialogue que nous avons eu ce soir.